

RÉSISTANCE SOCIALE



La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

{{p.1 et 2 :}} L'édito / **{{p.2 :}}** Solidarité internationale / **{{p.3 à 6 :}}** Place au débat
*{{(Par Jean-Claude CHAILLEY)}} / **{{p.6 :}}** Actualité internationale /*
{{p.7 :}} Convergence Services Publics : Appel / **{{p.8 :}}** Coup de gueule *{{(Par Marie BERTHOMMIER)}}}*

L'ÉDITO

Durant des mois les sondeurs nous ont affirmé que le prochain candidat de la droite serait Alain Juppé et qu'il avait toutes les chances de devenir aussi le prochain président de la République. Sauf que – patatras -les primaires n'ont pas donné le résultat attendu. C'est donc Fillon, le troisième homme, celui que personne n'attendait, qui se satisfaisait d'être relégué au rang de « collaborateur » de Sarkozy, qui l'a emporté. La droite vient donc de se choisir un candidat thatchérien, prêt à supprimer une bonne partie de la fonction publique et à démanteler la sécurité sociale s'il devait par malheur être élu président de la République. C'est aussi le candidat de la droite socialement réactionnaire, partisan de la « manif pour tous » et soutenu par les catholiques intégristes. On n'aura donc pas une double ration de frites mais une double ration de Le Pen.

La droite a choisi un candidat de droite. La gauche saura-t-elle choisir un candidat de gauche ? Rien n'est moins sûr. L'émergence de Fillon pourrait être une bonne nouvelle pour la gauche si elle parvenait à se rassembler autour d'un vrai candidat de gauche, mais y parviendra-t-elle ? Hollande pense toujours à se représenter, Valls aimerait bien prendre sa place et les candidats de la gauche socialiste ne sont pas à ce jour parvenus à s'entendre pour qu'il n'y en ait qu'un seul qui se présente aux primaires. Et pourtant, le temps presse. Jean-Luc Mélenchon continue son parcours solitaire, soutenu maintenant officiellement par une partie des communistes, qui ont choisi cette option lors de leur vote interne. Macron creuse lui aussi son sillon, espérant nous refaire le coup de Giscard, avec l'appui de quelques pseudos socialistes. Le PRG se lance à son tour sans passer par la case « primaires » tandis qu'il semble peu probable que le MRC franchisse la barre des 500 signatures...

De fait, la France semble se recouvrir de naphthaline quand d'autres pays ouvrent la voie à une

nouvelle ère. On a beaucoup parlé du Brexit, mais le plus important n'est-il pas qu'Outre-Manche, une dirigeante conservatrice veuille augmenter le SMIC de 4 % et prône une politique de croissance ? La Suède, elle, vient de mettre en place la journée de 6 heures. A noter qu'aux Etats-Unis, la nouveauté n'est pas seulement l'élection de Trump avec moins de voix que son adversaire Hillary Clinton (on se doute que le recomptage des voix dans 2 ou 3 états ne changera pas la donne finale), mais le score de Bernie Sanders aux primaires démocrates, installant ainsi, pour la 1^{ère} fois depuis longtemps, une véritable gauche dans le paysage politique de ce pays. C'est ce moment où on sent que l'histoire peut basculer dans un sens ou un autre qu'a choisi Fidel Castro pour quitter ce monde. Le dirigeant cubain a toujours été une personnalité controversée, mais l'hommage que ne manquera pas de lui rendre le peuple cubain est sans doute la meilleure réponse à ceux qui ne voyaient en lui qu'un dictateur. N'oublions pas, en effet, que, malgré l'embargo qui le frappe, Cuba est l'un des pays où on est le mieux soigné, où l'analphabétisme a quasiment disparu, où la pauvreté n'empêche pas les gens d'avoir un domicile. La meilleure preuve sans doute que le capitalisme n'est pas la seule ni la meilleure solution. Il est d'ailleurs amusant de constater que le temple du capitalisme – FMI et Banque mondiale – en vient à mettre en doute les recettes libérales prônées depuis 30 ans. L'austérité et le zéro déficit semblent ne plus être l'alpha et l'oméga de la politique à suivre. Même la Commission européenne vient, sans le dire ouvertement, de renoncer à l'application stricte des 3 % ! Cela n'a sans doute pas fait sourire Merkel et son ministre des finances mais la chancelière allemande, candidate à un quatrième mandat, n'a plus autant le vent en poupe qu'à ses débuts.

(suite page 2)

L'EDITO (suite)

En France, côté social, il faut noter la prochaine grève prévue le 8 décembre à La Poste pour dénoncer les conditions de travail et les réorganisations incessantes. Depuis des années La Poste ne cesse de mettre en œuvre des réformes qui déstabilisent l'ensemble de ses personnels, employés et cadres, sans qu'une stratégie claire ne soit visible. On supprime des bureaux de poste tant en zone rurale qu'en centre-ville, au grand dam des usagers et notamment des personnes âgées, qui ne trouvent pas leur compte malgré les nouveaux services. La Poste vante la ville toute numérisée mais les moyens des collectivités territoriales ne leur permettent pas d'accéder à ces villes du futur. La direction pourrait s'appuyer sur la baisse continue du courrier pour mettre en place un plan social de grande ampleur dans les prochaines années, oubliant que le secteur publicitaire, les journaux et le colis apportent toujours plus de travail. De leur côté, même si ça ne fait plus la une de la presse, les policiers ne désarment pas tandis que les pompiers manifestent à leur tour leur colère, de même que les cheminots. Quant au monde hospitalier, il n'en peut plus de vivre l'enfer. On peut regretter que ces luttes soient éparpillées et ne donnent pas lieu à un mouvement d'ensemble et il est à craindre que l'élection présidentielle soit encore une occasion ratée pour évoquer les problèmes sociaux même si les propositions de la droite seraient sans doute de nature à engendrer une grave crise sociale si elles étaient appliquées.

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ITALIE :

Grève dans le textile : il s'agit de défendre la convention collective nationale

Pour la première fois depuis vingt ans, les salariés du textile en Italie se sont mis en grève vendredi 18 novembre. Les trois principales organisations syndicales (CGIL, CISL, UIL) ont appelé à reconduire le mouvement afin d'obtenir, outre le renouvellement de leur convention, des augmentations de 70 à 80 euros de salaires, qui sont parmi les plus bas du pays (1000 euros mensuels). La négociation, qui dure depuis six mois, se heurte à une position intransigeante des patrons. 420 000 salariés de 50 000 entreprises de l'industrie textile italienne, dont 90% sont des femmes, sont concernés. Le secteur a perdu 100 000 postes ces dernières années, tandis que le chiffre d'affaires augmentait de 52 à 54 milliards.

BELGIQUE :

Un préavis de grève avait été déposé pour le jeudi 24 novembre par l'ensemble du secteur non-marchand (santé, soins et culture). Des manifestations ont également eu lieu, dans lesquelles quelque 10 000 personnes étaient attendues, selon la FGTB Setca.



DU RIFIFI DANS LES AIRS !!!

ALLEMAGNE :

Grève des pilotes Lufthansa le 23 novembre ; 876 vols annulés mercredi. La compagnie de Star Alliance a été également touchée.

Les pilotes n'ont bénéficié d'aucune augmentation de salaire depuis cinq ans, rappelle le syndicat qui réclame une augmentation de 3,66% en moyenne par an – soulignant le bénéfice supérieur à 5 milliards d'euros dégagé par le groupe ces cinq dernières années.

ITALIE :

Grève en Italie les 24 et 25 novembre à Alitalia (et dans les transports ferroviaires...)

PORTUGAL :

Début novembre grève du personnel au sol dans les principaux aéroports portugais. La grève a surtout affecté les vols domestiques. Les vols internationaux ont moins souffert de cette paralysie puisque la TAP (**Transports Aériens Portugais**) a affrété plusieurs charters pour assurer les liaisons.

La TAP a reconnu que la grève avait été suivie par pratiquement 100% des fonctionnaires et que le chaos avait régné dans les principaux aéroports portugais.

La grève était motivée par le refus de l'augmentation de l'âge de la retraite porté à 65 ans et des menaces sur les pensions de retraite.

PLACE AU DÉBAT

Le « nouveau dialogue social européen »

Par Jean-Claude CHAILLEY

Le « nouveau départ pour le dialogue social européen » concerne directement les salariés, retraités, chômeurs. Il mérite d'être étudié en relation avec nos traditions syndicales et républicaines (sources : le site officiel UE).

I « Le dialogue social européen »

« Le dialogue social européen » a été lancé en 1985 par le président de la Commission européenne, Jacques Delors.

« Pour qu'une organisation soit reconnue comme **partenaire du dialogue social** européen, elle doit être organisée au niveau de l'Union européenne (UE)... Les organisations doivent représenter plusieurs états membres de l'UE... et être représentatives dans leur pays. »

- CGT, FO, CFDT, ne sont pas représentatives au niveau Union européenne.
- La notion de « partenaire du dialogue social » ne fait pas l'unanimité : pour beaucoup, le rôle des syndicats c'est de **négoier** des compromis acceptables par les salariés, ce qui n'est pas du tout la même chose qu'un « partenariat » avec les employeurs et / ou les gouvernements.

2015 : « Un nouveau départ pour le dialogue social »

Objectif : « Le dialogue social est vital pour promouvoir la compétitivité et l'équité en Europe » :

« Pour répondre à ce défi, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a annoncé un « nouveau départ pour le dialogue social ». L'initiative a été lancée à l'occasion d'une conférence à haut niveau en mars 2015, lors de laquelle les partenaires sociaux et la Commission ont convenu qu'il était nécessaire :

- **d'avoir une plus grande participation des partenaires sociaux dans le semestre européen,**
- **de mettre un accent plus fort sur le renforcement des capacités des partenaires sociaux nationaux,**
- **de renforcer la participation des partenaires sociaux dans l'élaboration de la politique et de la législation européennes,**
- **de clarifier la relation entre les accords entre partenaires sociaux et le programme pour une meilleure législation.**

Le texte est clair :

- **La CES est invitée à participer de plus en plus directement au semestre européen, c'est à dire aux programmes de coupes budgétaires et de réformes :** code du travail, protection sociale, services publics, directives européennes ,... pour accroître la « compétitivité ». Elle a, semble-t-il, accepté ;
- Une fois décidées, **les syndicats nationaux devraient prendre en charge les contre réformes au lieu de s'y opposer** s'ils le jugent utile comme pour la réforme Sarkozy des retraites ou la loi Macron, la loi El Khomri, qualifiées par les manifestants de « made in MEDEF », « made in Bruxelles » ;
- **Noter qu'il y a à peu près la même offensive contre les associations loi 1905, par exemple dans la loi de santé de Marisol Touraine (article 1^{er})**
- **N'y a t-il pas un lien avec la généralisation de la répression syndicale contre ceux qui refusent de s'y plier ?**

- **La tradition française, les libertés républicaines**, c'est que les syndicats, les associations, les partis, se gèrent librement et agissent librement. Les statuts de la CGT (et FO sont clairs) :
Statuts de la CGT : « *Fidèle à ses origines, à la charte d'Amiens de 1906 – dont c'est le 110^{ème} anniversaire - , ..., considérant la pleine validité des principes d'indépendance, de démocratie, de respect mutuel et de cohésion contenus dans le préambule des statuts de 1936 (intégré aux présents statuts), la Confédération Générale du Travail défend les intérêts de tous les salariés... »*

Préambule de 1936 : « *Le mouvement syndical, à tous les échelons, s'administre et décide de son action dans l'indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques, des sectes philosophiques ou autres groupements extérieurs. »*

FO : pratiquement le même contenu des statuts.

Espagne : pour réduire les déficits (semestre européen) on fait dépendre le salaire des soignants ... de leur zèle à réduire les soins :

« *Dans l'ensemble de l'État espagnol, l'administration introduit la « gestion clinique » dans les centres de santé.*

Il s'agit d'un modèle qui consiste à charger le personnel médical de la gestion d'une partie des ressources sanitaires afin de réduire le ratio coût/patient en matière de médicaments, épreuves diagnostiques, séjour hospitalier, etc. En contrepartie, le personnel en question reçoit des primes importantes. Dans certains cas, on est allé jusqu'à privatiser des centres dont le personnel gestionnaire détient des actions... ».

(Source : Coordination anti privatisation santé publique Madrid)

II. Mise en œuvre dans les sommets tripartites européens :

Sommet social tripartite – Mercredi 16 mars 2016

Jean Claude Juncker : « Il y a beaucoup de travail à accomplir en vue de parvenir à un marché du travail équitable et véritablement européen. Dans ce contexte, le dialogue social et l'approfondissement de l'Union économique et monétaire devront avancer de concert, l'un ne pouvant aller sans l'autre, de même que les institutions de l'UE, les États membres et les partenaires sociaux devront travailler main dans la main ».

Emma Marcegaglia, présidente de BusinessEurope qui représente les employeurs : « **L'environnement réglementaire des entreprises doit être amélioré.** Le baromètre 2016 des réformes, établi par BusinessEurope, montre qu'il y a encore beaucoup à faire pour renforcer la mise en œuvre des recommandations par pays..., dans le cadre d'une stratégie européenne renouvelée sur la flexicurité ; le programme d'action de l'UE en matière d'emploi devrait être conçu de manière à faciliter la transformation numérique de nos économies... ».

Le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), Luca Visentini : « **La CES est résolue à œuvrer avec les employeurs et les institutions de l'UE** pour créer une économie forte et socialement équitable... **La CES a adopté d'un commun accord avec les employeurs** des déclarations sur les réfugiés, le numérique et la politique industrielle. **Nous participons au processus du Semestre européen et nous présentons des recommandations plus équitables socialement, qui visent à stimuler l'investissement et la demande** ».

Le dialogue tripartite européen 19 octobre 2016

« Emma Marcegaglia, **présidente de BusinessEurope** » : « ...Nous avons besoin d'institutions de l'UE solides et efficaces poursuivant le même objectif, renforcer les trois principaux piliers économiques de l'Union : le marché unique, la politique commune en matière de commerce international et l'euro. La

conclusion d'accords commerciaux négociés dans le respect des mandats confiés à l'UE est primordiale pour la crédibilité de l'Union et la création d'emplois... ».

« Le **secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES)**, Luca Visentini, a déclaré que : « Les syndicats et les employeurs étaient d'accord sur le fait qu'il était nécessaire d'apporter des solutions européennes aux nombreuses crises auxquelles est confrontée l'Europe... ».

« **Intervention du président Donald Tusk à l'issue du sommet social tripartite** »

« **J'apprécie vivement la position ferme et impartiale des partenaires sociaux, en particulier leur soutien à nos règles et principes communs, à savoir le marché unique et les quatre libertés...** Pour ce qui est de l'accord commercial avec le **Canada**, je tiens à remercier les partenaires sociaux pour leur implication ainsi que pour la richesse de nos débats, au cours desquels j'ai constaté un large soutien en faveur de l'AECG » (CETA) (1)

(1). *Le 27 octobre, une déclaration commune CES – CTC (Congrès du Travail Canadien) « demande à la Commission européenne, au gouvernement canadien et aux Etats membres de l'UE d'ouvrir des négociations en vue d'une consultation démocratique des syndicats et de la société civile, afin de garantir que les changements requis soient introduits de manière à répondre aux préoccupations existantes, et de mettre en place un agenda équitable et progressiste pour les accords commerciaux au plan mondial... ».*

La CGT demande à ses organisations d'envoyer une lettre aux député-e-s européen-ne-s pour leur demander de ne pas ratifier le CETA, le vote étant prévu le 14 décembre.

FO demande également de ne pas le ratifier.

III En France :

Le dialogue social n'est pas seulement tripartite mais aussi bipartite, au niveau européen (voir déclarations CES ci-dessus qui font état d'accords CES – Business Europe), comme au niveau des entreprises.

Le MEDEF se félicite que les lois contre lesquelles CGT, FO, FSU, Solidaires, les syndicats étudiants, se sont mobilisés favorisent le dialogue social dans l'entreprise au service de la « performance » et de la « compétitivité » : lois de sécurisation de l'emploi (ex « ANI »), Rebsamen, El Khomri ...

Cette politique dite de « dialogue » s'accompagne de la **répression contre les syndicats**, décidée au niveau gouvernemental (criminalisation d'actions syndicales classiques, condamnation pour distribution de tracts sans autorisation ! ...), dans certaines municipalités (fermeture de bourses du travail..), dans les entreprises (licenciement de responsables syndicaux, intimidation...).

J.-F. Pilliard, ancien vice-président du Medef :

« Les politiques de ressources humaines et le dialogue social constituent un levier de performance pour les entreprises ».

« Lors de ce quinquennat, **plusieurs lois ont favorisé le développement du dialogue social**. Depuis celle de sécurisation de l'emploi de 2013, **la plupart des plans sociaux sont négociés et le nombre de contentieux a chuté**. La loi de démocratie sociale de 2014 a apporté plus de transparence dans le paritarisme et traité la question de la représentativité patronale. La loi sur le dialogue social de 2015 a commencé à **simplifier les institutions représentatives du personnel**. Enfin, **la loi Travail** a ouvert la porte à la primauté des accords d'entreprise sur le temps de travail et au développement d'accords de compétitivité.

Ces lois ont ouvert des perspectives intéressantes mais je regrette qu'aucune d'entre elles n'ait été jusqu'au bout »... (*Les Échos, 15 novembre 2016*)

A la fête de l'Huma 2015, au nom du Medef Monsieur Pilliard a déclaré : « **La Sécurité sociale de 1945 n'est plus soutenable** ». Il a expliqué comment il fallait la casser ... ce qui est en cours - discrètement –.

Quant à la CGT par exemple :

Bulletin espace international CGT ; 3T 2016

« Le patronat international, mais européen en premier lieu, pousse son agenda néolibéral : à travers une idéologie du « libre-échange » il avance masqué et **impose la libéralisation de tous les secteurs, et des services publics avant tout. Le marché doit tout réguler, et l'État reculer. Le jeu de la concurrence libre et non faussée serait le meilleur régulateur du jeu économique, mais aussi social : l'emploi, la santé et les biens communs comme l'eau, doivent se défendre dans une compétition sans limites....**Le dumping social devient le véhicule de la baisse des salaires tant désirée par le patronat ; la garantie absolue et illimitée de la propriété privée protège les intérêts du capital...les droits des travailleurs percutent les droits des investisseurs. Il faut faire jouer la concurrence entre travailleurs pour augmenter le retour sur investissement. Il faut rompre le pouvoir des travailleurs et des syndicats : première cible, et sans surprise – le droit de grève. »

En France, on a une tradition syndicale et politique différente de, par exemple, l'Allemagne, dont la conception se reflète au niveau « dialogue social » européen et de la Commission européenne (le socialiste Moscovici est commissaire de Juncker).

- **En France la cogestion, « à l'allemande » n'est pas possible** : il n'existe pas l'équivalent du DGB, de Ver.di...En France le « dialogue social » c'est affaiblir les syndicats, donner de fait tout pouvoir au patronat dans l'entreprise. C'est ce que font entre autres les lois Larcher, Sapin, Rebsamen, El Khomri, dont le MEDEF se félicite, tout en demandant comme toujours l'aggravation.
- **Le SPD participe au gouvernement Merkel. Le PS n'a pas participé au gouvernement Sarkozy. LR ne participe pas au gouvernement Hollande, et quels que soient les désaccords avec la politique menée, c'est très bien ainsi.**

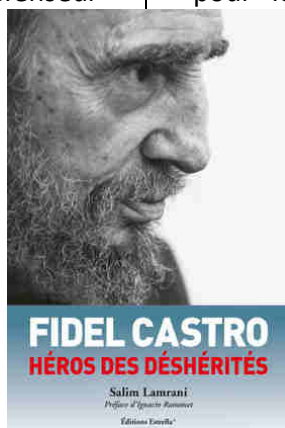
ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Cette présentation du livre de Salim Lamrani : « *Fidel Castro, héros des déshérités* » est tirée du site de **Mémoire des Luites**.

Personnage controversé en Occident, Fidel Castro est plébiscité par les peuples d'Amérique latine et du Tiers-monde qui le considèrent comme un symbole de la résistance à l'oppression et un défenseur de l'aspiration des pays du Sud à l'indépendance, à la souveraineté et à l'autodétermination. Rebelle mythique entré de son vivant dans le Panthéon des grands libérateurs du continent américain, l'ancien guérillero de la Sierra Maestra a vu son prestige dépasser les frontières continentales pour devenir l'archétype de l'anti-impérialisme du XXe siècle et le vecteur d'un message universel d'émancipation.

Trois facettes caractérisent le personnage de Fidel Castro. Il est tout d'abord l'architecte de la souveraineté nationale qui a réalisé le rêve de l'Apôtre et

héros national José Martí d'une Cuba indépendante et a redonné sa dignité au peuple de l'île. Il est ensuite le réformateur social qui a pris fait et cause pour les humbles et les humiliés. Il est enfin l'internationaliste qui a tendu une main généreuse aux peuples nécessiteux et qui place la solidarité et l'intégration au centre de la politique étrangère de Cuba.



« Dans cet ouvrage, l'universitaire Salim Lamrani, sans doute le meilleur connaisseur en France des réalités de Cuba aujourd'hui, dresse un portrait du leader historique de la révolution cubaine et apporte un éclairage passionnant sur l'une des plus grandes personnalités du XXe siècle. »

(Extrait de la préface d'Ignacio RAMONET)



APPEL CITOYEN POUR LES SERVICES PUBLICS ET LA PROTECTION SOCIALE DU XXIème SIECLE

La Convergence, qui rassemble des collectifs locaux, des associations, des organisations syndicales et des partis politiques, appelle à mener des débats et à construire des convergences entre militant-e-s, usagers, personnels et élu-e-s. Elle est à la fois un outil précieux pour construire et articuler des mobilisations locales et nationales et un lieu de réflexion, un creuset, où peuvent s'élaborer les principes futurs de l'organisation des services publics.

Il s'agit de défendre et de proposer : - Défendre, car la politique d'austérité, les multiples avatars des réformes de l'Etat et les contraintes européennes portent des coups très durs aux services publics en France ; - Proposer, car les besoins et les enjeux actuels appellent à des transformations, à la création de nouveaux services publics et à la reconquête de ceux qui ont été privatisés.

Pourquoi ces Assises ?

Les services publics et la protection sociale sont aujourd'hui remis en cause à la fois au niveau national - comme en témoignent la politique suivie par les gouvernements successifs et les débats de la « primaire de la droite et du centre » dont les candidats se disputent pour savoir lequel supprimera le plus de postes de fonctionnaires – et au niveau international à travers les différents projets de traités commerciaux (TISA, CETA, TAFTA, ...). Les services publics sont une composante majeure de tout projet de société solidaire, démocratique et écologique hors de la férule du marché. Ces Assises visent donc à élaborer collectivement des propositions pour les services publics qui soient à la hauteur des enjeux du XXIème siècle.

Lors du débat sur la Sécurité Sociale, a été soulignée la nécessité de faire entendre des voix convergentes pour sa défense et son développement, sachant que les moyens financiers existent pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Quelles perspectives ?

Nous souhaitons nous adresser à l'ensemble des citoyen-ne-s qui devront se prononcer, à travers leurs votes au printemps prochain, sur l'avenir des services publics. Au-delà nous voulons rassembler, débattre et agir pour cet objectif notamment en se saisissant du projet de manifeste comme d'un outil à enrichir dans la pratique.

Nous voulons conjuguer toutes les initiatives et les actions nécessaires pour faire des services publics un enjeu sociétal et environnemental majeur, les rendre à la fois plus démocratiques, plus articulés sur les besoins des populations et améliorer les conditions de travail de celles et ceux qui les font vivre au quotidien. Ensemble, conjuguons nos efforts pour que renaisse l'espoir d'une société solidaire.

Montreuil, le 19 novembre 2016

COUP DE GUEULE

Haro sur l'hôpital !

Par Marie BERTOMMIER

Il n'est pas une fonction publique plus appréciée que l'hôpital public.

Qu'il soit dans le collimateur des libéraux de droite et de « gauche » qui s'appuient sur Bruxelles n'a rien d'étonnant, mais qu'il en soit à sortir exsangue de 5 années de mandat Hollande pose problème. 3 milliards d'économies comptables avec une nouvelle suppression de postes (22 000 cette fois), voici ce que nous présage le budget de Marisol Touraine. Et gageons qu'il ne sera pas remis en cause par le (la) future(e) ministre de la Santé.

Ces nouvelles coupes budgétaires vont encore pressuriser un personnel soignant déjà au bord du burnout, avec sous le coude un paquet de RTT qu'il ne pourra prendre qu'un an avant la retraite ! Pendant ce temps, essayez d'obtenir une consultation spécialisée (ophtalmo, cardio, onco, endocrino... ou autres) et préparez-vous à un temps d'attente de 3 à 6 mois qui vous convaincra –si vous en avez les moyens- d'aller en clinique privée ou à la consultation privée de l'hôpital public.

Nos experts en comptabilité de bas étage –et la Cour des comptes dont on croyait que sa mission était de contrôler les comptes publics, pas de prendre des décisions politiques mais on a dû se tromper...- y vont de leurs chiffres pour argumenter sur un service public de santé au-dessus de nos moyens. La France aurait -et ce serait un coupable scandale- beaucoup plus de lits d'hospitalisation par habitant que d'autres pays comparablement riches. De quels pays s'agit-il ? Des Etats-Unis ? Je n'envie pas leur système profondément inégalitaire et assis sur la charité pour les plus démunis. Du Royaume-Uni ? On y refuse 80 000 interventions par an faute de places ! De la Belgique ? Des Pays-Bas ? Du Danemark ? Soyons sérieux : ils n'ont pas la même étendue de territoire en particulier de zones non urbanisées que nous ! Car là est bien la question : celle du service public qui a pour mission de permettre l'égalité

républicaine et en particulier l'égalité territoriale.

Savent-ils, ces bureaucrates libéraux, qu'une dizaine de nos départements n'ont qu'une seule maternité ? Que les futures mamans –et leur famille- sont obligées de faire 150 à 200 km aller-retour ? Il est vrai qu'elles n'auront pas à le faire longtemps car, le cordon ombilical à peine coupé, on évoquera leur sortie rapide –au grand dam des soignants.

Le maillage de la France par l'hospitalisation publique a été une réalité jusque dans les années 90 et personne n'ose nier les effets bénéfiques sur le bilan sanitaire de notre population, en particulier sur la baisse à un niveau insignifiant du niveau de mortalité périnatale. Puis est venu le règne des critères financiers et du dogme de la rentabilité. Si la restructuration sur des pôles de spécialités afin de rationaliser les moyens de l'AP-HP peut se comprendre –si elle se faisait à personnels au moins constants, mais ce n'est pas ce qu'on nous prépare- la suppression programmée des hôpitaux de proximité en zone rurale est, non seulement une atteinte à l'égalité d'accès aux soins, mais un acte de non-assistance à personne en danger. En campagne, chacun connaît un parent, un ami, un voisin qui doit la vie à la rapidité de prise en charge au centre hospitalier de l'arrondissement, centre hospitalier qu'il est de bon ton de critiquer dans les sphères bien pensantes au prétexte qu'il n'est pas assez performant ! Il faut cesser de les considérer comme des simples services de longs séjours dont, par ailleurs, on a besoins partout. Le financement de ces hôpitaux devraient être privilégié : ils ont à faire face à des problèmes qu'ignorent les grands CHU et la tarification à l'activité les désavantage.

L'hospitalisation publique est le miroir de la société que nous voulons. Celle que nous construisons est inquiétante.

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication
de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice
de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires
 par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)